



RÉGION ACADEMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE DU RUPN

2025 - 2026



DRANE Bourgogne-Franche-Comté



« C'est ensemble, en tant que communauté éducative, que nous pourrons avancer et construire un avenir numérique prometteur pour tous »

Chèr(e)s référent(e)s aux ressources et usages pédagogiques du numérique

C'est avec un immense plaisir que je vous présente la version actualisée du « Guide RUPN ». Il a été conçu spécialement pour vous qui êtes missionné(e)s au sein de vos établissements scolaires pour développer les usages du numérique.

Je tiens tout d'abord à vous exprimer ma sincère gratitude pour votre dévouement et le travail significatif que vous réalisez chaque jour. Vous êtes des acteurs essentiels de l'innovation dans l'éducation, et votre engagement dans cette mission est non seulement précieux, mais également crucial en particulier face aux défis que soulève l'IA dans nos collèges et lycées.

Conformément à la stratégie du numérique de la Région académique Bourgogne-Franche-Comté, la délégation régionale académique au numérique pour l'éducation (DRANE, anciennement DRNE) s'engage à renforcer sa présence sur le territoire, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs institutionnels du numérique dont vous faites partie. Votre rôle pédagogique relève à la fois du conseil et de l'accompagnement.

Vous êtes l'interlocuteur privilégié sur les questions et projets numériques auprès de vos collègues et de votre chef d'établissement. Pour accompagner votre mission, vous savez pouvoir vous appuyer sur la DRANE, et en particulier sur les référents départementaux chargés de

répondre à vos demandes spécifiques et de travailler en étroite collaboration avec vous.

Le « Guide RUPN 2025-2026 » est un outil complémentaire qui vous offre un aperçu des ressources, services et projets, tant régionaux que nationaux, à connaître et à partager. Il présente également les dispositifs d'accompagnement personnalisés que nous mettons à votre disposition pour garantir une montée en compétences continue, adaptée à vos besoins.

Je vous invite également à partager, avec votre référent départemental dédié, vos expériences, vos réussites ainsi que les défis que vous rencontrez, car c'est ensemble, en tant que communauté éducative, que nous pourrons avancer et construire un avenir numérique prometteur pour tous.

Je vous adresse une nouvelle fois mes plus sincères remerciements pour votre travail essentiel et votre engagement. Soyez assuré(e)s de tout mon respect et de ma reconnaissance.

Cordialement,
Stéphane PINI

Délégué de la région académique Bourgogne-Franche-Comté au numérique pour l'éducation - Conseiller de Madame la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR À LA DRANE

Les RUPN sont des acteurs importants pour la mise en œuvre de projets pédagogiques intégrant le numérique dans les établissements ; leur réseau, à l'échelle de la région académique, a pour fonction de collaborer pour mieux s'entraider.

*votre rôle est indispensable au développement
des usages pédagogiques numériques.*

Vos missions peuvent comporter, dans des proportions qui varient en fonction des besoins et des spécificités de chaque établissement, les quatre types d'activités suivantes. Les modalités de prise en charge de ces trois types d'activités par un ou plusieurs enseignants de l'établissement tiennent compte des compétences requises et des besoins et spécificités de l'établissement.

De nombreux outils en ligne existent, mais ce qui prime c'est bien l'engagement technico-pédagogique pour favoriser les apprentissages. Ainsi, il s'agit pour vous :

- d'accompagner des changements de pratiques pédagogiques intégrant le numérique
- de se co-former en établissement afin de créer des communautés de pratiques
- de s'acculturer aux possibilités qu'offre l'instrumentation numérique dans les apprentissages

Stéphane Fontaine

Coordonnateur du réseau des RUPN

stephane.fontaine@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

**Guide du référent aux ressources
et aux usages pédagogiques du numérique
2025-2026**

SOMMAIRE INTERACTIF

- 1. La DRANEC : son équipe et ses relais en territoire (p.6)**
- 2. Les stratégies nationale et régionale du numérique pour l'éducation (p.7)**
- 3. Vos missions en tant que RUPN (p.9)**
- 4. Les projets nationaux pilotés par la direction du numérique pour l'éducation (DNE) (p.10)**
- 5. Les ressources institutionnelles et services partagés nationaux (p.11)**
 - Le GAR : un dispositif technique et juridique porté par le Ministère
 - Les ressources disponibles dans le GAR/Médiacentre
 - Les ressources institutionnelles
 - Les communs numériques pour l'éducation
- 6. Les ressources et services régionaux (p.13)**
 - L'ENT ÉCLAT-BFC : un projet régional multi-partenarial
 - Webdiff : la plateforme de valorisation de podcasts scolaires
- 7. La formation au numérique par la DRANE (p.14)**
 - PRAF (programme académique de formation)
 - FIL et/ou FIR (formation d'initiative locale ou en réseau)
 - Évènements et séminaires
- 8. Votre accompagnement personnalisé (p.15)**

(« les RDV des RUPN », « les rencontres en territoires », café numérique, espaces RUPN sur le portail régional ÉCLAT-BFC, Alternativ'â)
- 9. L'évaluation des compétences numériques des enseignants (p.16)**



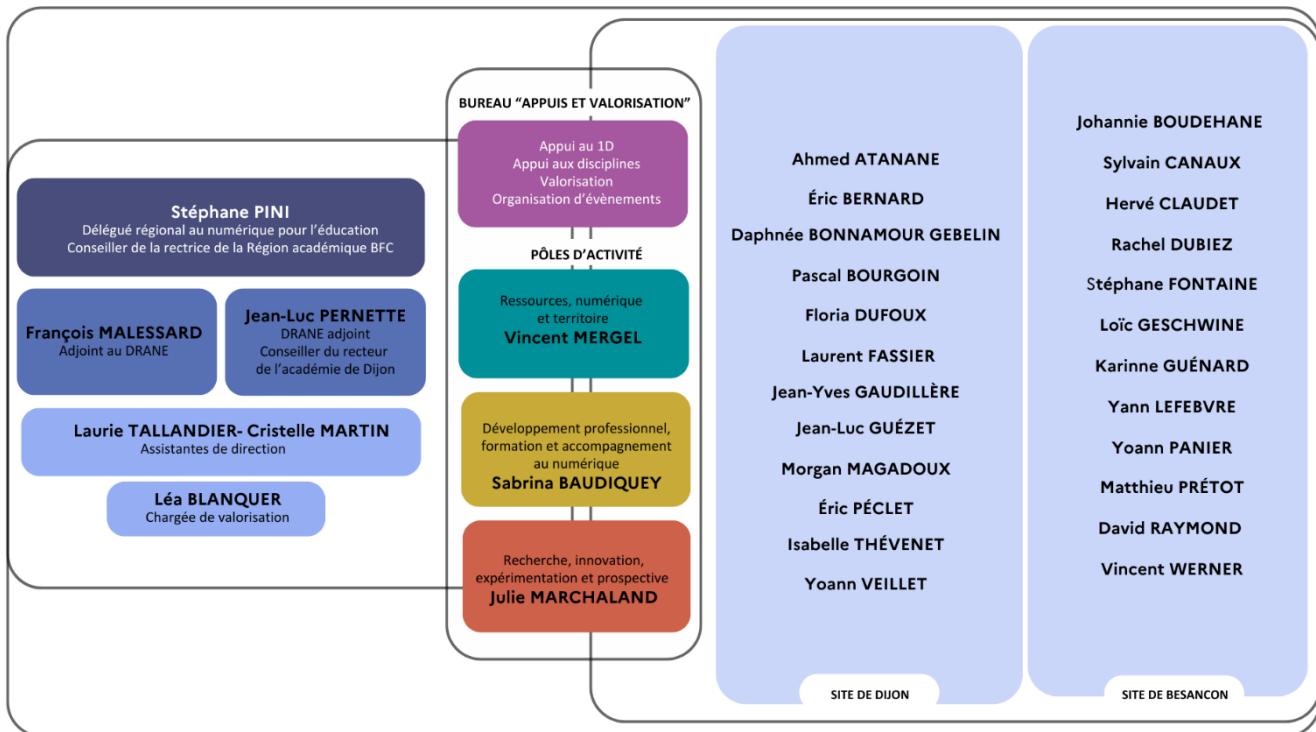
Cette ressource est libre d'utilisation sous réserve de mentionner le crédit suivant :
Délégation régionale académique au numérique pour l'éducation (DRANE) – Région académique Bourgogne Franche-Comté (RABFC)
Dernière date de mise à jour 28.08.2025

1.

La DRANE Bourgogne-Franche-Comté, son équipe et ses relais en territoire

La délégation régionale académique au numérique pour l'éducation de la Région académique Bourgogne-Franche-Comté (DRANE Bourgogne-Franche-Comté) est chargée de développer les usages du numérique au service de la pédagogie. L'équipe de la DRANE est organisée autour d'un bureau Appuis et valorisation et de trois pôles d'activités :

- Le pôle « **Ressources, numérique et territoire** » outille et accompagne les équipes pédagogiques afin qu'elles développent des usages numériques sécurisés et raisonnés
- Le pôle « **Formation et compétences numériques** » soutient le développement professionnel intégrant le numérique via la formation
- Le pôle « **Recherche et expérimentation numériques** » assure le suivi des projets innovants tout en facilitant le dialogue entre les acteurs de terrain et la recherche



La DRANE s'appuie sur ses réseaux en territoire qui relaient sa stratégie :

- Les **référents pour les ressources et usages pédagogiques numériques** (RUPN)
- Les **interlocuteurs académiques pour le numérique** (IAN) : enseignants du 2d degré missionnés pour travailler à l'intégration du numérique dans la didactique de leur discipline.
- Les **enseignants référents aux usages numériques** (ERUN) : enseignants du 1er degré membre d'une équipe départementale pilotée l'ien en charge du numérique.

Des conseillers au numérique de la DRANE Bourgogne-Franche-Comté vous accompagnent dans vos missions :

Référent départemental 21 – Côte-d'Or
Éric BERNARD
eric.bernard@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Référent départemental 25 – Doubs
Matthieu PRÉTOT
matthieu.pretot@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Référent départemental 39 – Jura
David RAYMOND
david.raymond@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Référent départemental 58 – Nièvre
Jean-Luc GUEZET
jean-luc.guezet@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Référent départemental 70 – Haute-Saône
Loïc GESCHWINE
loic.geschwine@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Référent départemental 71 – Saône-et-Loire
Ahmed ATANANE
ahmed.atanane@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

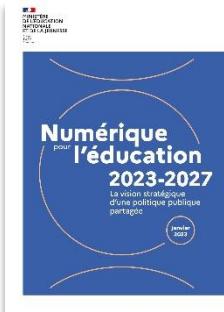
Référent départemental 89 – Yonne
Yoann VEILLET
yoann.veillet@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Référent départemental 90 – Territoire de Belfort
Yann LEFEBVRE
yann.lefebvre@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

► Consultez la page dédiée aux RUPN sur notre site Internet
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/acteurs-rupn/>

2. Les stratégies nationale et régionale du numérique pour l'éducation

2.1. LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE NATIONALE (2023-2027)



« Depuis mars 2022, les acteurs de l'éducation - l'État et ses opérateurs, les collectivités, les éditeurs et les EdTech, les associations - ont conduit une réflexion stratégique sur le numérique pour l'éducation, en approfondissant et en enrichissant les propositions qui avaient émergées ces dernières années et notamment lors des états généraux du numérique éducatif. Cette réflexion se matérialise aujourd'hui par une vision stratégique commune du numérique pour l'éducation, dont les principaux bénéficiaires sont les élèves, leurs parents, les enseignants et plus globalement l'ensemble des équipes mobilisées dans les écoles et établissements, les personnels de direction et tous les agents du ministère en administration centrale ou dans les académies. »

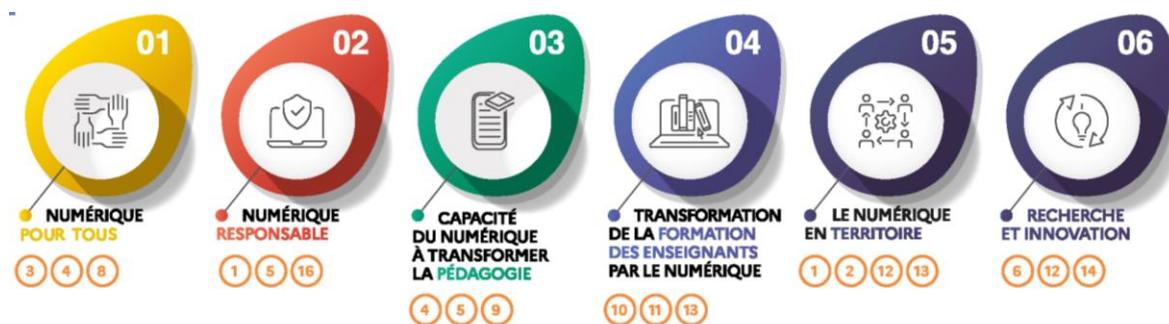
- ❶ Renforcer la coopération nationale et locale entre les acteurs de l'éducation autour de projets pédagogiques numériques
- ❷ Développer les compétences numériques des élèves
- ❸ Fournir aux professeurs une offre d'outils/ressources numériques et encourager leur usage en proposant davantage de formations et d'accompagnement
- ❹ Développer la robustesse, la sécurité, l'accessibilité, la qualité et l'éco-responsabilité des outils institutionnels

► [Consultez le document intégral sur la page Eduscol dédiée](https://www.education.gouv.fr/feuilles-de-route-450426)
<https://www.education.gouv.fr/feuilles-de-route-450426>



2.2. LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RÉGIONALE (2023-2027)

Pour construire sa politique numérique éducative en prenant en compte les caractéristiques et les besoins de son territoire, la Région académique Bourgogne-Franche-Comté a décliné la stratégie nationale en se fixant 6 axes prioritaires :



Stratégie nationale du numérique pour l'éducation 2023-2027

1. Un écosystème engagé au service d'une politique publique partagée
2. Renforcer la gouvernance du numérique pour l'éducation aux niveaux national et local
3. Partager des indicateurs à des fins de pilotage et d'évaluation
4. Définir un équipement individuel type pour l'élève (collège et lycée)

2. Un enseignement du numérique qui développe la citoyenneté et les compétences numériques
4. Assurer l'acquisition des compétences numériques tout au long du parcours scolaire
5. Permettre aux élèves de devenir des citoyens éclairés à l'ère numérique
6. Soutenir le développement des communs numériques
7. Simplifier l'accès aux services numériques en créant un « compte ressources »
8. Mettre le numérique au service de l'école inclusive
9. Mieux former les équipes éducatives à la pédagogie avec le numérique
10. Accompagner les enseignants dans le numérique éducatif
11. Organiser les services numériques éducatifs selon une logique de plateforme interopérable
12. Mobiliser les données au service de l'école

4. De nouvelles règles du jeu pour un système d'information ministériel au service de ses utilisateurs
13. Accélérer la transformation numérique
14. Gagner en efficience en améliorant et en soutenant la mutualisation
15. Gagner en fluidité et en qualité par l'intégration des principes de l'agilité et de l'expérience utilisateur
16. Développer l'écoresponsabilité

Chaque axe de la stratégie régionale s'inscrit dans plusieurs actions décrites dans la stratégie nationale :

- 1 7 16

L'ambition est de contribuer à la diffusion d'une culture numérique inclusive, personnalisée et différenciée qui se base sur des pratiques raisonnées et sécurisées. La feuille de route numérique de l'établissement scolaire doit être guidée par la stratégie régionale. En tant que RUPN, vous ne manquerez pas de vous y référer dans votre mission de conseil et d'accompagnement.

► [Consultez la brochure « Stratégie régionale du numérique pour l'éducation » \(DRNE BFC, 2023\)](https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/drne-strategie/)
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/drne-strategie/>



2.3. LES MISSIONS DE LA DRANE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En s'appuyant sur son réseau d'acteurs du numérique qu'elle coordonne sur l'ensemble du territoire régional, elle met en œuvre une feuille de route stratégique régionale.

Dans le cadre de sa mission pédagogique, elle accompagne les écoles et les établissements dans leurs projets liés au numérique et travaille sur neuf champs d'intervention :

- Accompagner et conseiller les écoles et les établissements scolaires dans le développement et l'intégration du numérique dans leurs pratiques pour la classe
- Former et sensibiliser les personnels sur des thématiques émergentes du numérique à travers la formation initiale et continue ou l'organisation de webinaires et séminaires
- Accompagner les enseignants dans le développement de leurs compétences numériques notamment via le dispositif Pix+ Edu
- Encourager l'innovation et valoriser les initiatives individuelles et les projets collectifs en territoire
- Assurer le suivi d'expérimentations de mise en œuvre de nouvelles stratégies pédagogiques avec le numérique
- Consolider et faciliter le déploiement de ressources et services innovantes
- Organiser des comités aux usages du numérique (CUN) pour un ancrage territorial renforcé
- Mettre en place des partenariats en lien avec l'enseignement supérieur et la filière du numérique

La DRANE contribue ainsi à la diffusion d'une culture numérique basée sur des pratiques pédagogiques mesurées et des usages culturels raisonnés.

► [Consultez la page académique « Numérique pour l'éducation »](https://www.ac-besancon.fr/numerique-pour-l-education-124227)
<https://www.ac-besancon.fr/numerique-pour-l-education-124227>

3.

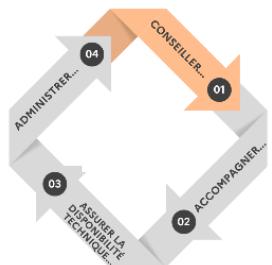
Vos missions en tant que RUPN

Le RUPN n'est pas en charge systématiquement de toutes les missions. Celles-ci sont établies localement, avec le chef d'établissement en fonction des besoins pédagogiques.



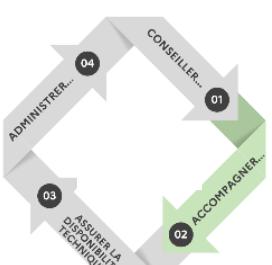
Conseiller les personnels de direction dans le pilotage de l'établissement

- sur la place du numérique dans le projet d'établissement (une commission numérique est vivement préconisée selon deux modalités possibles: soit une commission *ad hoc*, soit l'attribution des missions d'une commission numérique au conseil pédagogique)
- sur la prise en compte des transformations pédagogiques liées au numérique



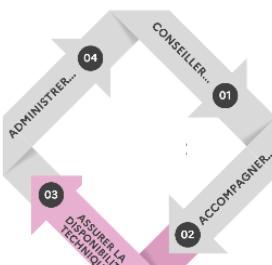
Accompagner les enseignants dans la prise en compte du numérique dans la classe et au quotidien

- proposer des exemples de pratiques inspirantes
- aider au déploiement de projets intégrant le numérique
- conseiller sur le choix des ressources et productions nationales et/ou académiques
- encourager des temps d'échange et de prise en main des outils ou services numériques institutionnels
- orienter vers des formations adaptées aux besoins pédagogiques en intégrant le numérique



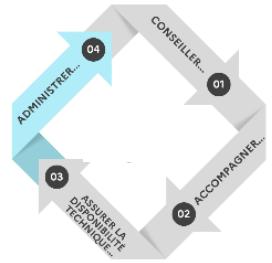
Assurer la disponibilité technique des équipements en lien avec les collectivités territoriales en chargé de l'équipement et de la maintenance

- accompagner le chef d'établissement dans le dialogue avec les collectivités autour des choix techniques, des renouvellements d'équipements, des investissements sur de nouveaux moyens numériques
- assurer la liaison entre les usagers de l'établissement et les personnes chargées par la collectivité de la maintenance



Administrer les services en ligne, par délégation du chef d'établissement

- veiller au fonctionnement des services ainsi qu'à la mise à jour des données (ENT ÉCLAT-BFC, GAR et Médiacentre...)
- assurer la liaison avec la direction des systèmes d'information (DSI) et la délégation régionale au numérique pour l'éducation (DRNE BFC)



FAQ pour chacune des 4 missions et pour les 9 collectivités :



Vous trouverez une foire aux questions collaborative qui répond à vos premières interrogations. Pour toute remarque, modification à effectuer ou réponse complémentaire à donner, n'hésitez pas contacter votre référent départemental. (p.5)

► <https://codimd.apps.education.fr/s/TQllj2R7K#>

Les projets nationaux pilotés par la DNE

Des projets nationaux pilotés par la direction du numérique pour l'éducation (DNE) permettent aux enseignants de rester informés sur l'actualité et les innovations dans les différentes disciplines scolaires :



Banque nationale de scénarios pédagogiques qui recense les pratiques pédagogiques valorisées par les académies, en lien avec le numérique éducatif et les programmes scolaires. Les fiches présentes dans Édubase décrivent des scénarios adaptables et exploitables, créés par des enseignants, validés par les corps d'inspection. Édubase s'adresse principalement aux enseignants, formateurs et inspecteurs du premier et du second degré.

► [Accédez à Édubase](#)



Les lettres EduNum proposent des ressources et résument très régulièrement l'activité pédagogique du numérique. Il existe des lettres ÉduNum disciplinaires, mais également des lettres ÉduNum thématiques et des lettres dédiées aux ressources numériques.

► [Consultez les lettres ÉduNum](#)



Le ministère met à disposition en accès ouvert (licence ouverte 2.0) les publications des groupes thématiques numériques (GTnum) animés par des équipes de recherche et des pédagogues. Les recherches font l'objet d'une documentation sur le carnet Hypothèses « Éducation, numérique et recherche ». Sur la partie repérage d'expériences et mutualisation des pratiques pédagogiques en académies, ces travaux peuvent s'appuyer sur les TraAM et publiés dans Édubase.

► [Découvrez les groupes thématiques #GTnum](#)
 ► [Consultez le carnet Hypothèses « Éducation, numérique et recherche »](#)

La Région académique Bourgogne Franche-Comté est un des territoires associés au [GTnum #DescollA](#). S'appuyant sur l'expérience des acteurs de terrain et sur des données issues des territoires, le GTnum #DescollA vise à concevoir des modèles d'intelligence artificielle dédiés, équitables et explicables de prédiction du décrochage scolaire.



Les TraAM sont un dispositif de mutualisation inter-académique et interdegré qui s'appuie sur des expérimentations en classe. Ils permettent de favoriser la rencontre entre les académies autour de thèmes émergents du numérique éducatif et donnent lieu à la production de ressources pédagogiques indexées sur Édubase.

► [En savoir plus sur le TraAM](#)

Dix projets TraAM ont déposés auprès de la DRNE pour l'appel à projet 2025-2026.

Six projets par l'académie de Besançon (Arts Plastiques, Documentation, Eco-gestion, Lettres et NSI)

Quatre par l'académie de Dijon (EPS, Mathématiques, Physique-Chimie et Technologie).

5. Les ressources institutionnelles et services partagés nationaux

5.1. LE GAR : UN SERVICE SOCLE NATIONAL, UN DISPOSITIF TECHNIQUE ET JURIDIQUE PORTÉ PAR LE MINISTÈRE

Le déploiement progressif des ENT est un levier de la généralisation souhaitée du numérique pour l'éducation. Les ENT offrent différents services parmi lesquels l'accès aux ressources numériques via un gestionnaire d'accès aux ressources numériques (GAR).

Le GAR permet la gestion simplifiée et centralisée des ressources et manuels numériques (connexion avec son compte ÉCLAT-BFC sans avoir à se ré-authentifier pour chaque ressource). L'accès se déroule dans un cadre de confiance entre les distributeurs commerciaux et techniques d'un côté, et les usagers des écoles et établissements scolaires de l'autre. Le Ministère se fait le garant de la protection des données à caractère personnel des élèves, des enseignants et des autres personnels ; il agit comme un "filtre sécurisant invisible" pour les utilisateurs.



Les ressources dites « compatibles GAR » sont reconnaissables grâce à la marque GAR.

Elles respectent les principes fondamentaux de protection des données personnelles et sont accédées depuis l'ENT sans ré-authentification :

- Les collecte, transmission et durée de conservation des données personnelles utilisées strictement pour des fins clairement annoncées au préalable
- L'invitation à utiliser ou créer un compte personnel nécessite une approbation du responsable légal
- En usage scolaire, un élève n'est pas habilité à porter une approbation lors de l'usage d'une ressource. Cette responsabilité incombe à l'établissement

Il arrive que le RUPN soit responsable d'affectation délégué (RAD) mais ce n'est pas obligatoire. L'établissement peut établir une stratégie incluant plusieurs responsables d'affectation délégués.

► [Consultez la page dédiée au GAR/Médiacentre sur notre site Internet](#)



5.2. LES RESSOURCES DISPONIBLES DANS LE MÉDIACENTRE

Le Médiacentre, lui, c'est en quelque sorte la 'porte d'entrée' vers les ressources. Il permet aux enseignants et aux élèves d'accéder aux ressources directement depuis leur ENT. Pour connaître la liste des ressources de leur établissement, les enseignants doivent se rapprocher de leur RAD qui est le seul à y avoir accès.

La majorité des ressources compatibles GAR sont des manuels scolaires numériques.

Pour le reste il s'agit de dictionnaires ou encyclopédies, ressources multimédia pédagogiques d'éditeurs privés, ressources d'accompagnement pédagogique ou d'orientation, presse ou ressources institutionnelles financées par l'État.

L'offre de ressources est régulièrement enrichie par l'arrivée de nouveaux éditeurs/ressources qui « s'accrochent » au GAR. On compte actuellement environ 160 fournisseurs et 14 000 ressources.

5.3. LES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES

Les ressources institutionnelles sont mises à disposition gratuitement par le Ministère et sont attribuées automatiquement (elles apparaissent automatiquement dans le GAR) à tous les établissements en fonction des profils des utilisateurs.

ÉTINCEL

Étincel (réseau Canopé) : plateforme de ressources et scénarios pédagogiques valorisant l'industrie et faisant émerger une culture technique et industrielle pour tous les élèves des voies générales, technologiques et professionnelles, du collège au BTS.



J'apprends l'énergie (ENGIE): dispositif pédagogique pour sensibiliser à l'énergie, ses enjeux et ses opportunités, dans un contexte de transition énergétique.



Lumni Enseignement (INA/FranceTV) et ses offres associées (fovéo, AFP, IGN Édugéo, IGN, RetroNews, Ersilia, Château de Versailles, Philharmonie de Paris) : offre de l'audiovisuel public qui propose des vidéos, audios, jeux et dossiers sur tous les programmes scolaires de la maternelle à la Terminale.



Pix: le service public en ligne pour évaluer, développer, et certifier ses compétences numériques.



Program' cours (CNED): en complément des dispositifs existants, ce service offre aux collèges une solution pour assurer la continuité des apprentissages des élèves en cas d'absence de courte durée d'un enseignant non remplacé.



RTP (académie de Limoges) : plateforme proposant des parcours de remédiation personnalisés et adaptatifs en mathématiques pour remédier aux difficultés lors des tests de positionnement sixième et seconde.

5.4. LES COMMUNS NUMÉRIQUES POUR L'ÉDUCATION

Le développement des « communs numériques » est un enjeu prioritaire en matière de numérique éducatif. Ils apparaissent à la fois dans l'axe 3 de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation 2023-2027 et dans l'article 4 de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques. Le Ministère de l'éducation considère que les communs numériques « constituent l'horizon par défaut des projets soutenus et opérés par l'institution ».

Développer les communs numériques permet d'acculturer, mobiliser et animer un écosystème d'outils fertile et durable et de faire connaître les créations issues des académies et des communautés enseignantes. Il existe plusieurs communs spécifiquement dédiés à l'enseignement-apprentissage :

- **Siècle+** : suite logicielle via le portail Scolarité services
- **Capytale**, développée par l'académie de Paris et fondée sur une palette d'applications (Python, SQL, OCaml...) qui permet de créer et partager des activités de codage informatique entre enseignants (essentiellement en SNT, NSI, mathématiques, STI, technologie et informatique)
- La plateforme de formation **Magistère** qui rassemble une grande communauté de contributeurs
- Le bouquet de services **apps.education.fr** qui fournit des outils pour collaborer, stocker ou envoyer des fichiers, héberger ou partager des vidéos, s'organiser en équipe, communiquer
- La plateforme **Éléa**, fondée sur le logiciel libre Moodle qui facilite la création et le partage de ressources éducatives libres et de parcours pédagogiques numériques scénarisés (déploiement national en cours de généralisation en 2025)



[Téléchargez notre dossier complet consacré aux communs numériques](#)

FOCUS SUR LES ÉLÉA

Éléa est une plateforme pédagogique qui repose sur la solution *open source* Moodle. Elle permet aux personnels exerçant dans les écoles, collèges et lycées de créer des parcours d'apprentissage scénarisés et personnalisés, tout en intégrant des éléments interactifs.

► [Consultez la page dédiée à Éléa sur notre site](#)

FOCUS SUR LES APPS ÉDUCATION

Lancée officiellement en avril 2020, [apps.education.fr](#) est la plateforme de Services Numériques Partagés qui regroupe en un seul point d'accès quinze services construits sur des outils *open source* ou des logiciels libres portés par différents services ou académies. Tous ces outils satisfont aux attentes du RGPD et permettent donc un travail collaboratif à distance en toute sécurité.

► [Consultez la page dédiée aux AppEdu sur notre site](#)

FOCUS SUR LA FORGE ÉDU

La forge des communs numériques éducatifs (La Forge Édu) contient des ressources pédagogiques (logiciels et ressources éducatives libres) utiles à la communauté scolaire. Elle repose sur le logiciel libre GitLab. L'idée est de créer ensemble, partager et faire vivre des logiciels et ressources éducatives libres.

► [Consultez la page dédiée aux AppEdu sur notre site](#)

6. Les ressources et services régionaux

6.1. L'ENT ÉCLAT-BFC : UN PROJET RÉGIONAL MULTI-PARTENARIAL



Écoles Collèges Lycées Académies et
Territoires en Bourgogne-Franche-Comté

Un espace numérique de travail (ENT) constitue un point d'entrée unifié permettant à l'utilisateur d'accéder, selon son profil (parents, élèves, enseignants et personnels des écoles et des établissements) et son niveau d'habilitation, à ses services et ses contenus numériques.

Il offre aussi un lieu d'échanges et de collaboration entre ses usagers, et d'autres communautés en relation avec l'école ou l'établissement. Ce portail intègre plusieurs services : espace de ressources, d'informations, de communication, de collaboration et de travail personnalisé.

Depuis la rentrée 2019, tous les lycées, collèges et écoles de Bourgogne-Franche-Comté disposent d'un ENT unique, nommé ÉCLAT-BFC. Le RUPN, en tant que conseiller auprès du chef d'établissement, doit disposer d'une connaissance minimale du fonctionnement général de l'ENT et des services qu'il propose. Il dispose pour cela de fiches d'usages.



► [Consultez les fiches d'usages ÉCLAT-BFC](#)



Les utilisateurs de l'ENT en établissement peuvent déposer un ticket sur la plateforme d'assistance académique nommée Centre de partage pour l'accompagnement généralisé des établissements et services (CÉPAGES). **Les RUPN et les chefs d'établissement peuvent faire des demandes concernant leur établissement.**

Cépages est accessible depuis le PIA (<https://pia.ac-besancon.fr> ou <https://pia.ac-dijon.fr>).

Une équipe support est dédiée au niveau de l'assistance académique et suivant la catégorisation de la demande :

- demande pédagogique traitée par la DRNE BFC
- demande concernant l'authentification, les comptes et EduConnect, analysée par la DSI

6.2. WEBDIFF : LA PLATEFORME DE VALORISATION DE PODCASTS



La Région académique Bourgogne-Franche-Comté met à la disposition des écoles et établissements scolaires une solution d'hébergement et de diffusion de leurs créations sonores : Webdiff. Des tutoriels de prise en main technique et de la documentation pédagogique sont également disponibles. La plateforme est gratuite et sans publicité. Chacun peut y créer sa chaîne et mettre en ligne un podcast ou une webradio.



► [Découvrez Webdiff, la solution sonore de la région académique BFC](#)
<https://webdiff.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/>

7. Formation au numérique

7.1. LES FORMATIONS INDIVIDUELLES INSCRITES AU PRAF

5 ÉTAPES S'INSCRIRE AUX FORMATIONS (PRAF)

- CONSULTATION**
Consultez les formations proposées par la DRANE RABFC sur le site Internet de l'EAFC de Besançon / EAFC de Dijon
- ABONNEMENT**
Si une formation suscite votre intérêt, abonnez-vous en cliquant sur le bouton « abonnement » qui s'ouvre sur le portail Sofia FMO puis, connectez-vous avec vos identifiant et mot de passe académiques.
- INSCRIPTION**
Inscrivez-vous à partir du lien URL correspondant.
- VALIDATION**
Votre chef d'établissement valide votre participation à la formation choisie.
- RECEPTION DE L'ORDRE DE MISSION**
Lorsque la session de formation est planifiée, vous recevez votre ordre de mission avec les modalités de formation prévues.

En étroite collaboration avec les école académique de formation continue (EAFC), la DRANE propose des actions de formation au et par le numérique. Celles-ci s'intègrent au programme académique de formation (PRAF) des académies de Besançon et de Dijon. Dédiées à l'évolution des gestes professionnels des enseignants, les formations, proposées dans des formats hybrides ou à distance, permettent le développement des compétences numériques des enseignants dans les 5 domaines du cadre de référence des compétences numériques en éducation (CRCN-Édu).

À ne pas rater en 2025-2026 : Trois parcours libres dédiés aux grands enjeux actuels : formation aux IA, plateforme Eléa (parcours pédagogiques scénarisés pour les élèves) et plateforme Magistère2 dédiée à la création de parcours de formation.

Consulter les catalogues complets :

- EAFC de Académie de Besançon : « [Parcours numérique](#) »
- EAFC Académie de Dijon : « [Usages du numérique éducatif](#) »

7.2. LES FORMATIONS COLLECTIVES DE PROXIMITÉ (FIL, FIR)

PROCÉDURE S'INSCRIRE AUX FORMATIONS (FIL)

Les chefs d'établissement peuvent réaliser une demande de formation d'initiative locale (FIL) sur des thématiques portées par la DRANE BFC comme par exemple l'intelligence artificielle, les usages de l'ENT ou encore l'évaluation des compétences numériques via Pix.

► Académie de Besançon
Une fiche à remplir est disponible sur GAIA. Elle sera transmise à l'EAFC. Par la suite, les conseillers au numérique chargés de formation seront sollicités pour répondre au mieux aux besoins des personnels de l'établissement demandeur.

► Académie de Dijon
Une fiche à remplir est disponible via le logiciel Air BNL. Le délai de traitement par l'ingénieur de formation EAFC est de 3 semaines. Il faudra donc prendre en compte ce délai dans le choix de la date choisie pour la FIL. Les conseillers au numérique chargés de formation seront par la suite sollicités pour répondre au mieux aux besoins des personnels de l'établissement.

La DRANE et les EAFC proposent des formations en présentiel pour un accompagnement personnalisé des établissements. Celles-ci sont formulées par les établissements pour une mise en œuvre locale (Formation d'initiative locale, FIL) ou en réseau (formation d'initiative en réseau, FIR) :

- Une FIL se déroule dans un seul établissement sur la demande du chef d'établissement.
- Une FIR regroupe plusieurs établissements d'une même zone géographique selon le découpage académique, elle est demandée par un chef d'établissement qui va contacter d'autres chefs d'établissement du même réseau.

La DRANE intervient en établissement et accompagne les projets numériques et pédagogiques autour de thématiques telles que l'intelligence artificielle, Moodle, Pix, l'ENT ÉCLAT-BFC, Eléa, Magistère 2, l'hybridation, la classe inversée ou la création de vidéos par exemple. Les chefs d'établissements peuvent solliciter une FIL ou FIR depuis Airbnl (académie de Dijon) ou Gaia vert (académie de Besançon) selon le calendrier transmis par les EAC.

Les abonnements et les inscriptions aux formations ou encore les demandes de formations d'initiative locale ou en réseau sont gérés exclusivement par les EAFC via SOFIA-FMO ou les applicatifs ad-hoc de chaque EAFC.

7.3. ÉVÈNEMENTS ET SÉMINAIRES

La DRANE organise des séminaires et évènements conçus pour faire découvrir des applications concrètes du numérique dans les pratiques pédagogiques et les enjeux du numérique en éducation. Ils s'adressent aux enseignants, cadres, inspecteurs de l'éducation nationale, élus ... Les thèmes abordés tout au long de ces journées prennent la forme de conférences d'experts, tables rondes, témoignages d'enseignants, ateliers pratiques, partage d'expériences, stands.

- Revivez le Séminaire IA 2025 [L'intelligence artificielle, opportunités pour la pédagogie et les apprentissages ?](#)

8. Votre accompagnement par la DRANE



8.1. LES « RDV DES RUPN »



Webinaires trimestriels pour s'acculturer sur des thématiques ou des sujets.

Le parcours Magistère « Accompagnement des RUPN 2025-26 » permet de vous inscrire et de suivre les webinaires des « Rendez-vous des RUPN » (en direct ou en différé en cas d'empêchement).

► <https://partage01.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=495>

8.2 LES « RENCONTRES EN TERRITOIRE »

Ces rencontres favorisent les échanges entre les RUPN des collèges et lycées d'un département autour d'informations institutionnelles et d'aspects pratiques et organisationnelles propres à chaque collectivité territoriale. Les « Rencontres en territoire » sont structurées en deux temps : une demi-journée en présentiel et deux sessions de 1 heure et demi en distanciel.



8.3. CAFÉ NUMÉRIQUE



Un « café numérique » est un temps de formation informelle qui présente un geste ou une pratique pédagogique associé à un service, un outil et/ou des ressources numériques.

Il est validé par le chef d'établissement sur proposition de RUPN qui en facilite la mise en œuvre. Il est animé par des collègues ayant une pratique pédagogique à partager, et pas nécessairement par le RUPN qui la met en place.

► <https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/cafe-numerique/>



8.4. ESPACES RUPN



Espaces d'échanges des collèges et lycées par département.

Il ne s'agit en aucun cas d'en faire un vecteur de communication institutionnelle. Objectifs généraux :

- Échanger entre pairs de manière horizontale sur des sujets correspondants à leurs missions.
- Favoriser les discussions sur les dispositifs pédagogiques et les accompagnements mis en œuvre dans les établissements.
- Demander de l'aide ou en apporter sur des sujets ou des problèmes rencontrés dans son quotidien de RUPN.

Les questions seront déposées préférentiellement dans le forum (les articles de blog ne permettant pas d'ouvrir l'échange).

► <https://region-academique.eclat-bfc.fr/rupn/>



8.5. ALTERNATIV'À



NOUVEAUTÉ 2025 : Il s'agit d'affiches qui présentent des outils ou services numériques respectueux des données personnelles et donc conformes à la réglementation en milieu scolaire (respect du RGPD).



La certification Pix est ouverte à tous les citoyens. Elle évalue la maîtrise des 16 compétences du cadre de référence des compétences numériques (CRCN). Cependant, les compétences génériques ne suffisent pas à traduire les spécificités de chaque profession.

Pix+Édu va donc plus loin et s'intéresse aux compétences transverses, pas uniquement professionnelles. Elle s'appuie sur les 16 compétences du CRCN-Édu qui certifie les compétences numériques que les enseignants et formateurs doivent acquérir pour enseigner au et par le numérique de manière pertinente.



Domaine 1 ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Utiliser la numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

- 1.1. Communiquer
- 1.2. Collaborer
- 1.3. Se former, développer une veille
- 1.4. Agir en faveur d'un numérique sûr et responsable

Domaine 2 RESSOURCES NUMÉRIQUES

Sélectionner, créer et gérer des ressources

- 2.1. Sélectionner des ressources
- 2.2. Concevoir des ressources
- 2.3. Gérer des ressources

Domaine 3 ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

Utiliser la numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

- 3.1. Concevoir
- 3.2. Mettre en œuvre
- 3.3. Évaluer au service des apprentissages

Domaine 4 DIVERSITÉ ET AUTONOMIE DES APPRENANTS

Inclure et rendre accessible, différencier et engager les apprenants

- 4.1. Inclure et rendre accessible
- 4.2. Différencier
- 4.3. Engager les apprenants

Domaine 5 COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES APPRENANTS

Inclure et rendre accessible, différencier et engager les apprenants

- 5.1. Développer les compétences numériques des apprenants
- 5.2. Évaluer et certifier

Ouvert aux enseignants volontaires et aux étudiants de master MEEF, Pix+ Édu est un dispositif favorisant le développement et la valorisation des compétences numériques du CRCN-Édu. Une certification des compétences est possible mais elle reste le possible achèvement de ce qui reste un parcours d'auto-formation ; le chemin est au moins aussi important que la destination.

Pix+ Édu est un parcours progressif échelonné sur 4 niveaux qui s'adresse à tous les enseignants. Ce n'est pas la plateforme Pix qui vous délivre un niveau : votre positionnement dépend des encadrants de la formation, notamment ceux de la DRNE BFC qui aident les candidats à focaliser vos efforts sur les sujets les plus pertinents.

En tant que RUPN, vous pouvez en faire l'écho auprès de vos collègues mais également devenir candidat.

► Consultez la page dédiée à Pix+ Édu sur notre site Internet
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/dispositifs-nationaux-pix-edu/>



**Délégation régionale académique au numérique pour l'éducation
Région académique Bourgogne-Franche-Comté
DRANE Bourgogne-Franche-Comté**

Site de Besançon
5 rue du Général Sarrail
25000 Besançon

Site de Dijon
2G, rue du Général Delaborde
BP 81921 21000 Dijon

Courriel : ce.drne@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr



Découvrez nos actualités, nos services et nos activités sur notre site Internet :
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/>